

Projet de Lignes directrices
et protocole du sous-titrage codé
à l'intention des télédiffuseurs canadiens
de langue française

Décembre 2008 Groupe de travail francophone sur le sous-titrage

Table des matières

Introduction	4
Contexte réglementaire	5
Auditoire et applications	7
Sourds et malentendants	7
Autres applications	7
Lieux publics	7
Préférences des téléspectateurs	7
Audioscript	7
Sous-titres pour enfants	8
MODE DE PRODUCTION DU SOUS-TITRAGE	9
Mode de sous-titrage	9
1) Sous-titrage en différé	9
a) « Pop-on »	9
b) Sous-titres déroulants ou « Roll-up »	10
2) Sous-titrage en temps réel	10
Considérations relatives à la production pour les télédiffuseurs et producteurs .	11
Maniement des données de sous-titrage	11
Considérations relatives à la production	11
Avis urgent	12
Principes généraux du sous-titrage en langue française	13
Préface	13
Aiguiller le téléspectateur	13
Hésitations et bredouillements	13
Information à l'écran	13
Déplacement des sous-titres	14
Suppression des sous-titres	15
Inclusion d'éléments graphiques dans les sous-titres	15
Orthographe	15
Espacement	15
Propriétés du texte	16
Caractères	16
Italiques	16
Couleur	16
Ponctuation	16
Tiret	17
Sous-titres descriptifs : Éléments sonores non oraux	17
Chansons	17
Silence	18
Nombres	18
Nombre en chiffres romains	18
Pourcentage	18
Numéro de téléphone	18
Joual, jurons et grossièretés	18
Principes du sous-titrage en « pop-on »	20
Synchronisation des « pop-on »	20
Exceptions	20
Temps d'affichage	20

Débit très rapide	21
Locuteur plus difficilement repérable	21
Sous-titres multiples	21
Principes du sous-titrage déroulant en différé	22
Apparence	22
Temps d'affichage	22
Musique et bruit	22
Principes du sous-titrage en temps réel	23
Adaptation	23
Émission de sport	23

Introduction

La télévision est reconnue comme **le moyen d'information** et de divertissement le plus populaire dans le monde. En assortissant des sous-titres codés à leur programmation, les télédiffuseurs privés canadiens permettent aux Sourds **et malentendants d'avoir accès à ce véhicule de la culture populaire**. Les sous-titres se voient donc confier une très grande **responsabilité, celle d'assurer un rendu clair, cohérent, intelligible, exact et complet** des éléments sonores des émissions de télévision.

Le but du sous-titrage est de répondre aux besoins des Sourds et malentendants. Toutefois, bien que ces gens en soient les principaux consommateurs, le sous-titrage constitue également un outil très utile pour le grand public, en raison de ses nombreuses applications, notamment comme moyen **d'alphabétisation des téléspectateurs** de tous les âges et de toutes les cultures.

Les télédiffuseurs canadiens ont à cœur d'accroître l'accessibilité de leur programmation pour tous et ont, pour ce faire, contribué à perfectionner la technologie du sous-titrage. Chaque année, l'industrie de la télévision investit d'importantes ressources financières et humaines à la fois dans la recherche qui fait progresser la technologie et dans le sous-titrage même de ses émissions. Le sous-titrage codé est ainsi devenu partie intégrante des activités des stations de télévision de langue anglaise et de langue française canadiennes.

Bien que le sous-titrage se soit implanté et répandu rapidement au Canada, il a fallu attendre la fin des années quatre-vingt-dix **pour disposer d'un premier code d'application** volontaire établissant des normes concernant le sous-titrage destiné aux télédiffuseurs de langue anglaise. Dans le marché francophone, le Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST) publia au début des années 2000 un premier guide de normes stylistiques de présentation du sous-titrage **à l'intention des télédiffuseurs de langue française**. Bien que le document développé par le RQST constitue un premier jalon en matière de standardisation du sous-titrage en langue française, aucun exercice de concertation **impliquant l'ensemble des intervenants du secteur du sous-titrage en français (diffuseurs, fournisseurs de services et usagers) n'avait encore eu lieu pour élaborer des lignes directrices** détaillées d'application générale pour le secteur de la télévision de langue française.

L'objectif du présent document est de pallier cette lacune. Il vise à doter les diffuseurs de langue française de **lignes directrices qui permettront d'assurer, à la fois la formation structurée des sous-titres œuvrant dans le marché de langue française et garantir au téléspectateur francophone qui dépend des sous-titres pour suivre ce qui se passe à l'écran une constance en matière de formes et de style** dans le sous-titrage offert par les différentes chaînes publique, privées et éducatives de langue française.

Contexte réglementaire

La *Loi sur la radiodiffusion* stipule que des services de programmation doivent être offerts, dans le cadre du système canadien de radiodiffusion, « au fur et à mesure de la disponibilité des moyens ». Les télédiffuseurs contribuent donc **au bien collectif en s'efforçant sans cesse d'accroître l'accès à leur programmation pour les Sourds et malentendants.**

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a **fait connaître sa politique à l'égard du sous-titrage codé dans l'avis public CRTC 1995-48, intitulé *Préambule aux décisions renouvelant les licences de stations de télévision privées de langue anglaise***. Il y reconnaissait que les moyens financiers à la disposition des télédiffuseurs varient. En conséquence, il y exigeait que les stations de télévision dont les recettes annuelles dépassent 10 millions de dollars sous-titrent toutes les nouvelles locales, y compris les éléments en direct, à compter du 1^{er} **septembre 1998 et qu'elles assurent le sous-titrage codé d'au moins 90 % de toute la programmation présentée pendant la journée de radiodiffusion avant la fin de leur période de licence.**

Pour ce qui est du marché de langue française, le Conseil reconnaissait que cet objectif de politique publique serait plus difficile à atteindre en raison du fait que le sous-titrage des émissions de langue française présente des défis particuliers uniques à ce marché, notamment en matière de sous-titrage des émissions en direct. Il a néanmoins **dans l'avis public CRTC 1999-97** fixé des objectifs de sous-titrage aux diffuseurs de langue française de façon à augmenter constamment le volume de sous-titrage disponible aux usagers francophones.

En mai 2007, le Conseil a publié sa *Nouvelle politique de sous-titrage codé pour malentendant* (avis public CRTC 2007-54, 17 mai 2007). Dans cet avis, le Conseil énonce une nouvelle exigence applicable à l'ensemble des titulaires de licences en télévision. En effet, l'avis public stipule que :

« Les télédiffuseurs de langue française et de langue anglaise sont dorénavant tenus de sous-titrer 100 % des émissions qu'ils diffusent au cours de la journée de radiodiffusion, à l'exception des messages publicitaires et promotionnels. »

Par ailleurs, l'avis public CRTC 2007-54 aborde également la question de la qualité du sous-titrage. À cet effet, il est notamment stipulé que :

« Le Conseil est d'avis que la première étape importante vers l'amélioration de la qualité du sous-titrage au Canada consiste à élaborer et implanter des normes universelles. Bien qu'il y ait déjà des normes pour le sous-titrage, celles-ci demeurent entièrement volontaires et varient d'un secteur à l'autre de l'industrie. Des normes universelles pourraient, à tout le moins, uniformiser la méthode utilisée par tout le système de radiodiffusion, au profit des utilisateurs. Ces normes pourraient aussi servir de base de référence pour juger de la qualité du sous-titrage (y compris, par exemple, les styles adaptés

aux différents genres d'émission). À cette fin, le Conseil compte demander à l'industrie de constituer des groupes de travail sur le sous-titrage pour les marchés de langue française et de langue anglaise. »

Le Conseil ajoute que :

« En tant que représentant de la vaste majorité des télédiffuseurs privés au Canada, l'Association des radiodiffuseurs (ACR) est en position idéale, selon le Conseil, pour mettre ces groupes de travail sur pied. Le Conseil, par les présentes, invite donc l'ACR à coordonner la mise sur pied de deux groupes de travail sur le sous-titrage, l'un pour le marché de langue française, l'autre pour le marché de langue anglaise. Ces groupes de travail devront réunir des représentants des télédiffuseurs privés et publics, notamment de la SRC et des télévisions éducatives, en direct, spécialisée, payante, à la carte et VSD. Les consommateurs, les regroupements de personnes sourdes et malentendantes ainsi que les fournisseurs de sous-titrage devront également y être représentés. Le Conseil déléguera un observateur si le besoin s'en fait sentir. »

En ce qui a trait au mandat confié par le Conseil, il est précisé que :

« Les deux groupes de travail auront pour objectifs d'élaborer des normes universelles qui régleront du moins des problèmes de qualité comme ceux qui ont été soulevés au cours de l'instance publique (uniformisation et style), et ceux qu'a signalés l'ASC dans son intervention, de même que toute question jugée pertinente par les groupes eux-mêmes. Les groupes de travail devront aussi proposer des solutions concrètes et réalisables pour corriger d'autres problèmes liés à la qualité du sous-titrage, entre autres comment réduire les erreurs et les difficultés techniques qui tronquent les sous-titres ou les font disparaître ou encore interrompent le sous-titrage à l'apparition des messages publicitaires. En abordant ces questions, les groupes de travail devront tenir compte du fait que différents télédiffuseurs ont recours à différentes technologies.»

C'est en vertu de ce mandat confié par le CRTC que l'ACR a mis sur pied un groupe de travail pour le sous-titrage en langue française, formé de représentants des diffuseurs privés, public et éducatif, de fournisseur de services en matière de sous-titrage, ainsi que d'un représentant des usagers du sous-titrage en langue française. Le groupe de travail de langue française s'est réuni à huit reprises entre le mois de février 2008 et le mois de novembre 2008. Les travaux du groupe de travail francophone ont permis l'élaboration des *Lignes directrices en matière de sous-titrage pour les télédiffuseurs de langue française*. L'ACR remercie les participants au groupe de travail pour leur disponibilité, leur ouverture d'esprit et leur dévouement qui ont permis de dégager un large consensus sans lesquels il eut été difficile d'accomplir le mandat confié par le Conseil à l'intérieur des délais impartis.

Auditoire et applications

Sourds et malentendants

Il existe dans la population trois groupes de référence affectés par la surdité. Ce sont les Sourds, les personnes devenues sourdes et les personnes malentendantes. En général, les Sourds sont des personnes utilisant la langue des signes (ASL ou LSQ). Pour les personnes devenues sourdes et les **malentendants la technique de communication utilisée est celle de l'oraliste, c'est-à-dire la lecture sur les lèvres.** Ce groupe représente la principale composante de la communauté des personnes vivant avec une surdité.

Les sous-titres sont conçus essentiellement à l'intention des personnes sourdes et malentendantes. Il y a tout lieu de croire que ce segment de l'auditoire continuera d'augmenter. En raison de l'évolution démographique (notamment le vieillissement de la génération issue de l'explosion démographique) et l'augmentation des cas de surdité causée par le bruit, ce groupe s'accroîtra fort probablement de façon marquée au cours des prochaines décennies. Par conséquent, il est à prévoir que le marché de la programmation sous-titrée prendra également de l'expansion.

Autres applications

Depuis le début, les sous-titres ont capté l'attention d'autres auditoires, et ils deviennent, de plus en plus, un outil de communication important pour **d'autres gens que les Sourds** et les personnes malentendantes pour qui ils ont été conçus initialement.

Lieux publics

Le sous-titrage est un service à valeur ajoutée pour bien des entreprises. L'utilisation de sous-titres donne en effet aux établissements, tels les **restaurants, les aéroports et les centres de culture physique, le loisir d'avoir un téléviseur en marche** pour permettre ainsi à leurs clients de pouvoir lire ce **qu'ils entendent pas** dans une émission de télévision sans être dérangés par le bruit environnant et sans que la piste sonore ne dérange les autres.

Préférences des téléspectateurs

Maintenant que la plupart des téléviseurs sont munis d'un décodeur de sous-titres, l'auditoire de la programmation sous-titrée comprend également quiconque choisit de regarder une émission dans le silence. Un téléspectateur **peut décider d'avoir recours aux sous-titres pour éviter de déranger quelqu'un qui dort, est au téléphone ou étudie ou tout simplement, par goût.** D'autres encore peuvent vouloir lire les sous-titres tout en écoutant la télévision.

Audioscript

Le sous-titrage a mené à la production d'audioscripts. Ces copies écrites des sous-titres servent à l'archivage de l'image et du son et à la préparation de **pages Web, ainsi qu'à la production de sous-titres et de voix hors champ en langue étrangère.** Il y a en outre d'autres usages des audioscripts à explorer dans le contexte de l'indexage des images.

Sous-titres pour enfants

Le sous-titrage est un moyen d'apprentissage utile pour tous les jeunes enfants, qu'ils aient ou non appris à lire. Le fait d'exposer un enfant à la langue écrite lui fait acquérir une connaissance générale en français. Le faire à travers des thèmes populaires peut aussi favoriser son épanouissement.

Le sous-titrage des émissions pour enfants offre en outre aux personnes sourdes et malentendantes qui ont des enfants un moyen additionnel de remplir leur rôle de formateurs. Il leur permet de discuter avec leurs enfants des émissions que ceux-ci regardent et leur donne la possibilité de prendre des décisions éclairées concernant la consommation télévisuelle des jeunes sous leur responsabilité..

C'est pourquoi il faudrait appliquer les mêmes règles et principes généraux au sous-titrage des émissions pour enfants qu'à celui des émissions s'adressant au grand public.

MODE DE PRODUCTION DU SOUS-TITRAGE

Mode de sous-titrage

Quelle que soit la forme qu'il prend, le sous-titrage ne peut être préparé et réalisé que par des personnes qualifiées. Il y a essentiellement deux modes de sous-titrage : le sous-titrage en différé et le sous-titrage en direct.

Le premier mode de production se présente sous deux types : les sous-titres déroulants (*roll-up*) et les sous-titres positionnés. Le second type de sous-titrage se fait en temps réel, par affichage en direct **ou au moyen d'un télésouffleur** et utilise les sous-titres déroulants.

Les progrès technologiques, notamment le développement de logiciels de reconnaissance de la voix en langue française permettent depuis quelques **années d'utiliser la reconnaissance vocale pour le sous-titrage**. Cette technologie est désormais utilisée par certains télédiffuseurs pour le **sous-titrage d'émissions en direct**, notamment les bulletins de nouvelles et la description **d'évènements sportifs**.

1) Sous-titrage en différé

L'expression « en différé » fait allusion au fait que les sous-titres sont créés pour des émissions préenregistrées.

Des sous-titreurs ayant reçu la formation nécessaire regardent et écoutent des émissions enregistrées, puis créent un audioscript comportant une **description des éléments sonores non oraux. Ils se servent d'un logiciel spécialisé pour faire la saisie de ce qu'ils entendent à l'aide d'un clavier d'ordinateur standard. Ils divisent ensuite l'audioscript en expressions qui défileront à l'écran (sous-titres déroulants ou *roll-up*) ou apparaîtront dans des encadrés rappelant les bulles des bandes dessinées (sous-titres en phylactères ou *pop-on*)**. Le sous-titreur attribue à chaque sous-titre une adresse de code temporel et un code de position. Le fichier des sous-titres codés comporte donc trois éléments : le texte, les adresses de code temporel et les codes de position.

Ces données sont ensuite soit **transposées par codage sur ce qu'on appelle la copie sous-titrée de première génération pendant un transfert effectué à partir de la copie maîtresse**, soit archivées sur disque dur pour être diffusées **tel quel avec l'image**.

a) « Pop-on »

Les « pop-on » sont une forme de sous-titrage en différé qui convient bien aux émissions de fiction et aux vidéoclips et sont donc recommandés pour ces **genres d'émission**.

Toutefois, ce sont ceux qui nécessitent la plus grande synthèse du texte. Bien **qu'on s'efforce autant que possible de maintenir le mot à mot**, les contraintes d'espace et de temps obligent souvent à **compresser le texte. L'adaptation des**

sous-titres est une opération d'une grande subtilité, qui exige une excellente connaissance de la langue et beaucoup de discernement.

Les « pop-on » se présentent à l'écran comme des cellules de texte de différentes formes. Ils peuvent être placés n'importe où, ce qui offre plusieurs avantages pratiques et esthétiques.

b) Sous-titres déroulants ou « Roll-up »

Les sous-titres déroulants constituent une autre forme possible de sous-titrage en différé bien que son usage ne soit pas recommandé pour tous les types d'émissions.

Cette forme de sous-titre est d'ordinaire utilisée dans les émissions ayant l'apparence d'une émission en direct, comme les spectacles, les émissions de sport, les magazines, les remises de prix et les émissions axées sur le mode de vie. Elle sert parfois aussi pour d'autres genres d'émission. Par exemple, lorsque les personnes parlent très vite, il vaut peut-être mieux employer des sous-titres déroulants reproduisant le mot à mot que des phylactères dont le texte est fortement adapté. De même, si les échéances sont très serrées, on peut préférer les sous-titres déroulants aux phylactères, car ils sont plus rapides à produire.

Généralement, les sous-titres déroulants consistent en trois lignes de texte qui défilent dans une partie appropriée de l'écran et offrent une reproduction fidèle de la partie sonore de l'émission.

2) Sous-titrage en temps réel

Le sous-titrage en temps réel est une forme de sous-titrage que l'on dit « sans filet », en raison du fait qu'il est effectué simultanément à la diffusion de l'émission. Dans ce cas, seuls les sous-titres déroulants peuvent être utilisés pour effectuer le sous-titrage de l'émission. Le sous-titrage en direct s'effectue soit par le biais de l'emploi de sténotypistes ou de locuteurs vocaux utilisant un système de reconnaissance de la voix.

Le sous-titrage en temps réel constitue une importante innovation technologique. C'est la seule méthode qui permet d'assurer le sous-titrage des bulletins de nouvelles, des rencontres sportives et d'autres événements diffusés sur le vif. Il faut cependant noter que peu importe les avancés technologiques, le sous-titrage en temps réel comportera toujours une marge d'erreur.

Dans le cas de certaines émissions diffusées en direct, par exemple, des bulletins de nouvelles, le sous-titrage en temps réel est complété par des sous-titres en direct produits à l'aide d'un télésouffleur. Ces sous-titres se présentent sous la forme d'un texte préparé qu'une personnalité de la télévision lit à haute voix à partir de la bande du télésouffleur et qui est simultanément codé et diffusé sous forme de sous-titres pendant la lecture. L'utilisation du sous-titrage par télésouffleur permet d'éliminer tout retard entre la parole et l'apparition des sous-titres correspondants.

Considérations relatives à la production pour les télédiffuseurs et producteurs

Maniement des données de sous-titrage

Les sous-titres font partie intégrante de l'émission de télévision ou de la vidéo. Il faut donc les traiter avec autant de soin que les éléments audio et vidéo de celle-ci.

L'insertion de codes temporels continus et ininterrompus est essentielle au codage des sous-titres en différé. S'il manque un code ou si les codes disparaissent ou se répètent, il y aura interruption des données de sous-titrage et les sous-titres seront erronés.

Les informations de sous-titrage peuvent être altérées par des problèmes technologiques par exemple par une alimentation par satellite, un correcteur de base de temps, **une mémoire d'images**, des effets numériques ou un aiguilleur, etc.. Il faut donc faire le nécessaire pour éviter toute incompatibilité entre les sous-titres et ces technologies.

Lors d'une opération de montage ou toute autre manipulation de la bande sous-titrée, il faut porter une attention particulière à ne pas nuire aux données de sous-titrage. Si on supprime une impulsion, le sous-titre qu'elle annonce n'apparaîtra pas à l'écran. Si on laisse sur la bande une impulsion correspondant à une image qui a été retranchée, des sous-titres sans pertinence apparaîtront à l'écran.

Comme les impulsions de données de sous-titrage sont émises avant l'apparition des sous-titres, il faut ménager un intervalle d'au moins 15 images (une demi-seconde) avant l'apparition du premier sous-titre de chaque tranche d'émission; sinon le code temporel correspondant risque de se perdre au cours de la transition entre un message publicitaire et l'émission. De même, il faut supprimer les données de sous-titrage au moins 15 images avant la fin de chaque tranche pour éviter que des sous-titres sans pertinence ne se superposent à l'écran pendant les pauses publicitaires ou la diffusion d'une autre émission.

Il faudrait toujours étiqueter clairement les bandes sous-titrées, les fichiers de données et les copies de sécurité, et les organiser de manière à assurer leur maniement correct.

Considérations relatives à la production

Les producteurs et les télédiffuseurs doivent respecter les paramètres du sous-titrage à tous les stades du développement de l'émission et aborder cet aspect de la production de façon aussi responsable et avec autant d'égards envers leur auditoire qu'ils le font pour les éléments audio et vidéo.

En ce sens, il est recommandé que les télédiffuseurs adaptent leurs contrats d'acquisition d'émissions auprès des producteurs indépendants, de façon à ce que lorsque le producteur indépendant a la responsabilité d'assurer le sous-

titrage d'une émission, il garantisse non seulement la présence du sous-titrage de l'émission ou de la série d'émissions, mais qu'il respecte et applique en tout temps les lignes directrices en matière de sous-titrage en langue française développées par l'industrie.

Les producteurs et les télédiffuseurs **doivent prévoir l'espace nécessaire aux sous-titres**, qui ajoutent un autre élément visuel à leur présentation, **lorsqu'ils conçoivent des écrans multi formats**. Par exemple, il faudrait réserver trois **lignes de l'écran à la présentation des sous-titres**.

Les producteurs et les télédiffuseurs, le cas échéant, doivent remettre aux services de sous-titrage toute information pertinente à la préparation du personnel affecté au sous-titrage des émissions diffusées en direct et ou pour faciliter les recherches des **sous-titres d'émissions en différé**.

Avis urgent

Lorsque survient une situation d'urgence touchant la collectivité, les télédiffuseurs sont tenus de fournir toutes les informations pertinentes, **oralement et par écrit**. **S'il est impossible d'avoir immédiatement recours à des sous-titres en clair** (que tous les téléspectateurs peuvent voir), il faudrait afficher provisoirement une image texte, une fenêtre ou un bandeau déroulant en continu. Le message diffusé de la sorte doit indiquer, selon le **cas, l'ensemble des mesures d'urgence**, numéros de téléphone, adresses et **procédures d'évacuation qui ont été établies**. Les télédiffuseurs doivent, en pareil cas, communiquer avec un **sous-titreur en temps réel afin d'insérer des sous-titres en clair**, en direct, dans leur programmation le plus tôt possible.

Il faudra également prévoir le recours au langage gestuel pour informer les **personnes sourdes, pour qui l'affichage d'un texte d'urgence ne serait pas suffisant** pour assurer la compréhension complète des informations pertinentes. Les télédiffuseurs **devront donc s'assurer que la production d'un message en langage gestuel soit diffusé le plus rapidement possible à l'intérieur de leur programmation**.

Principes généraux du sous-titrage en langue française

Préface

L'objectif fondamental qui doit guider en tout temps le travail des artisans œuvrant dans le domaine du sous-titrage de langue française est d'assurer l'intelligibilité du contenu d'une émission de télévision pour les personnes sourdes et malentendantes. En ce sens, le sous-titrage doit constituer un complément cohérent aux images diffusées. En clair, il faut assurer un rendu complet et exact de l'élément sonore de l'émission, c'est-à-dire indiquer, lorsque cela est pertinent, qui est l'interlocuteur, inclure les éléments sonores non oraux nécessaires à la compréhension de l'émission et garder les descriptions simples. De cette façon, le sous-titrage contribuera à favoriser l'expérience télévisuelle la plus complète possible du téléspectateur sourd ou malentendant.

Aiguiller le téléspectateur

Le téléspectateur qui voit les lèvres bouger des personnes à l'écran s'attend à voir apparaître des sous-titres qui illustrent les propos tenus à l'écran. Par conséquent, il faut sous-titrer toutes les séquences où il y a manifestement quelqu'un qui parle.

Si deux « *pop-on* » consécutifs ont la même forme et sont placés au même endroit, le téléspectateur peut ne pas s'apercevoir du changement. Il importe donc de varier légèrement la position des sous-titres consécutifs de même forme, tout en les gardant dans la même zone de l'écran.

Hésitations et bredouillements

Règle générale, quand on sous-titre une conversation, on omet les hésitations, les répétitions, les bredouillements et les bruits des locuteurs.

Toutefois, il faut reproduire les hésitations et les bredouillements s'ils aident à saisir la conversation ou à caractériser le personnage ou encore s'ils font partie d'un effet dramatique ou d'une farce.

Information à l'écran

Positionnement : Règle générale, tant pour le sous-titrage en direct que pour le sous-titrage en différé, il faut s'assurer de positionner les sous-titres de sorte à ne pas masquer l'action, les éléments visuels ou toute information essentielle à la compréhension du message. Lorsqu'on utilise le format « *pop-on* », il faut positionner en plus les sous-titres en fonction de la personne qui parle ou du déroulement de l'action.

Emplacement et nombre de lignes : En règle générale, il faut privilégier le recours à 2 lignes au bas de l'écran pour les « *pop-on* » (le recours à trois lignes ne devrait intervenir que si nécessaire). Pour les sous-titres déroulants, il faut utiliser trois lignes au bas de l'écran pour la plupart des émissions et deux lignes en haut de l'écran dans le cas des émissions diffusant un

évènement sportif (par exemple, la retransmission d'un match de hockey ou de football).

Structure : il faut s'assurer de découper le sous-titre de façon logique afin d'en faciliter la lecture.

Le début d'une phrase devrait marquer l'apparition d'un nouveau « pop-on ».

Toute phrase, qui est très longue, devrait être subdivisée en plusieurs « pop-on », d'après les syntagmes et le phrasé naturel.

Utiliser l'article, la préposition ou la conjonction commençant un syntagme pour passer à une nouvelle ligne ou à un nouveau sous-titre « pop-on ».

Il est aussi conseillé de subdiviser le texte du sous-titre de manière à garder les qualificatifs ou les déterminants avec les mots auxquels ils se rapportent.

Un « pop-on » peut contenir deux phrases ou plus lorsque celles-ci sont très brèves et que le temps manque pour produire des sous-titres distincts.

Forme : Dans le cas des sous-titres « pop-on », il faut privilégier la forme pyramidale ou la forme pyramidale inversée.

Déplacement des sous-titres

Lorsqu'on déplace les sous-titres, il faut prendre le soin de le faire à la fin d'une phrase ou d'une idée et veiller à ce que le texte reste à l'écran assez longtemps pour être lu. Il faut aussi s'assurer que l'écran est vide avant de bouger les sous-titres et de les déplacer pour la tranche d'émission, la scène ou le jeu entier. Il faut éviter de les bouger continuellement pendant une tranche, une scène ou un jeu, car cela les rendra difficiles, voire impossibles à suivre pour le téléspectateur.

1. Rédiger des sous-titres d'une ou deux lignes et les placer juste au-dessus ou au-dessous de l'élément visuel essentiel.
2. Transposer les sous-titres au haut ou au bas de l'écran lorsqu'il n'y a pas d'élément visuel essentiel à cet endroit.
3. Dans le cas de sous-titres déroulants, le texte peut être renvoyé à une ligne plus courte (quoique ne comportant pas moins de 16 caractères) et est aligné à gauche.
4. Lorsque les paroles prononcées ou chantées diffèrent d'un texte apparaissant à l'écran (p. ex., lorsqu'on entend une voix hors champ pendant la présentation du générique), il faut insérer des sous-titres complets et les déplacer de l'une des façons indiquées ci-dessus pour nuire le moins possible à la lecture des éléments visuels essentiels.
5. Dans le cas d'un très gros plan, il ne faut pas masquer la bouche de la personne à l'écran, parce que beaucoup de consommateurs lisent sur les lèvres en même temps qu'ils lisent les sous-titres.

Suppression des sous-titres

1. Ne mettre aucun sous-titre lorsqu'il y a un texte à l'écran et que la voix hors champ le reprend fidèlement et exprime une idée complète ou encore lorsqu'il n'y a aucune voix hors champ.
2. S'assurer que la dernière ligne de sous-titre demeure à l'écran pendant au moins 2 secondes et que la suppression se fait à la fin d'une phrase ou d'une idée complète.

Inclusion d'éléments graphiques dans les sous-titres

1. S'il est impossible de supprimer ou de déplacer les sous-titres et que ceux-ci masquent un élément graphique important, il est impératif de reproduire cet élément dans les sous-titres mêmes.
2. Il ne faut jamais commencer ou finir un sous-titre au milieu d'une phrase, en supposant que le téléspectateur lira les graphismes affichés à l'écran dans le bon ordre pour compléter le texte du sous-titre.

Orthographe

Il est essentiel que les sous-titres se reportent aux sources de référence officielles pour **les règles d'orthographe et les règles grammaticales** de langue française **et qu'ils consultent des ouvrages de référence internationaux et spécialisés** pour écrire correctement les termes de domaines précis. Les sous-titres doivent se garder de considérer Internet comme une source faisant autorité en ce qui concerne la bonne orthographe. **Aucun ouvrage ou moyen de référence précis n'est totalement exempt d'erreurs.**

Il faut reproduire l'orthographe des noms propres selon les règles de la langue française.

Il faut aussi reproduire tels quels les noms propres et les titres qui **apparaissent à l'écran et respecter autant que possible les préférences orthographiques** des artistes interprètes.

Il faut communiquer le sens du discours aussi clairement que possible, afin que le téléspectateur puisse lire les sous-titres le plus rapidement et le plus **facilement possible. Par conséquent, il est primordial d'orthographier les mots correctement et d'employer la bonne ponctuation** dans les sous-titres, malgré les imperfections du langage des locuteurs. Beaucoup de gens ont une intonation ou un accent particulier, font des liaisons ou omettent la **terminaison de certains mots, par exemple. On ne peut modifier l'orthographe des mots pour rendre ces caractéristiques que lorsque c'est absolument** nécessaire pour situer le téléspectateur ou lui permettre de saisir la phrase-clé de ce qui se dit. Un recours exagéré à une orthographe fautive nuit à la clarté du texte et à la facilité de lecture. Il faut donc user de beaucoup de précaution.

Espacement

1. **Il ne faut pas laisser plus d'une** espace dans un sous-titre. On peut mettre une espace unique après un point, les deux points ou le point-virgule s'il y a lieu.

2. Il est courant de ménager une espace avant et après les notes de musique, **de même qu'avant la parenthèse** ouvrante et après la parenthèse fermante.
3. **Il ne devrait pas y avoir d'espace entre les parenthèses** et le texte que celles-ci renferment.

Propriétés du texte

Caractères

Les sous-titres doivent employer les lettres majuscules et minuscules **comme s'il s'agit d'un texte écrit**. De cette façon, la lecture se rapprochera davantage des **caractères imprimés et permettra l'insertion des accents** qui sont essentiels à la bonne compréhension du texte écrit en français.

Italiques

L'Italique peut être employé pour représenter une langue étrangère, une voix hors champ, les pensées (voix intérieure) d'une personne ou le titre d'une oeuvre.

Couleur

Les couleurs dans les sous-titres sont à proscrire. Les sous-titres doivent donc apparaître en blanc sur fond noir, parce que cela les rend bien visibles.

Ponctuation

La transcription de la parole en sous-titres est très différente de la **composition d'un dialogue écrit**. Dans la réalité, les personnes prenant part à une conversation n'emploient pas nécessairement toujours une structure de phrase grammaticalement correcte. Elles peuvent faire des fautes de grammaire et des phrases incomplètes – ou, au contraire, interminables – et employer le jargon des expressions familières ou dialectales et ainsi de suite.

Un des grands défis du sous-titrage consiste à reproduire fidèlement un langage imparfait, tout en rédigeant un texte qui est grammaticalement **correct, dans les délais restreints et l'espace limité que permet le média, afin que l'auditoire puisse le saisir rapidement et facilement**.

L'objectif de la ponctuation du sous-titrage est toujours de reproduire un français correct, quant à la structure des phrases, et de respecter les conventions et les normes de la presse le plus possible. Toutefois, bien que les sous-titres doivent **éviter les erreurs de grammaire, cela peut s'avérer impossible à l'occasion**.

La ponctuation ne peut rectifier un discours grammaticalement incorrect. Elle doit avant tout contribuer à la clarté du texte et en faciliter la lecture. Par conséquent, les sous-titres devraient observer les règles suivantes.

- Garder la ponctuation au minimum, sans surcharge.
- Ne pas enchaîner de phrases par des virgules ni rédiger des phrases hachurées, qui comportent tant de virgules qu'elles sont difficiles à lire.

- **Lorsqu'une phrase n'en finit plus, repérer les endroits où faire une pause** pour la subdiviser en phrases simples, de tout au plus quatre lignes.
- Se reporter aux dictionnaires et guides stylistiques de langue française pour prendre des décisions éclairées concernant la ponctuation.
- Étayer les décisions prises et agir de façon uniforme.

Lorsqu'une émission est sous-titrée en direct, les sous-titres doivent utiliser le point et la virgule pour améliorer la compréhension du propos tenu à l'écran.

Tiret

Privilégier le tiret pour identifier le tour de parole, même dans le cas où on positionne les sous-titres.

Sous-titres descriptifs : Éléments sonores non oraux

On qualifie de « descriptifs » les sous-titres correspondant aux éléments sonores du signal audio qui ne sont pas constitués de paroles. Ils sont utiles **pour indiquer le ton, l'ambiance et le contexte d'un dialogue. Ils servent** souvent à donner une idée de la musique, des bruits de fond et des effets que renferme la piste sonore. Ils peuvent aussi indiquer les intonations que **l'image ne permet pas de deviner, mais qui sont essentielles à ce qui se passe à l'écran.**

L'art du sous-titrage suppose des choix informés et imaginatifs quant à ce **qu'il faut inclure dans les sous-titres.** Dans le cas des sous-titres descriptifs, tout est question de jugement. Il faut donc recourir au sous-titre descriptif seulement lorsque cela est pertinent à **la compréhension de l'émission.**

Règle générale, les sous-titres descriptifs **s'écrivent à l'intérieur d'une parenthèse. La majuscule et le point paraissent seulement dans le cas d'une phrase verbale.** Par exemple : (rires); (applaudissements); (Le téléphone sonne.); (Une porte s'ouvre.)

Le choix est laissé à la discrétion du sous-titreur entre, par exemple : (Dring!) (Sonnerie de téléphone) ou (Le téléphone sonne.). Il faut toutefois être le plus précis possible. Par exemple : il faut opter pour (musique rock) plutôt que (musique) tout court. Enfin, les notes de musique suffisent à identifier **une chanson. Il n'est donc pas nécessaire d'employer l'italique en plus, ce qui entraînerait une « surreprésentation » de l'élément décrit.**

De même, il **faudrait indiquer la réaction de l'auditoire lorsqu'elle fait ressortir une farce ou qu'elle ajoute une dimension quelconque à ce qu'on voit à l'écran, sauf s'il s'agit d'un rire répété, pendant toute une séquence.**

Uniquement dans le cas où cela **est pertinent, on peut insérer un indice d'une forte émotion que ne traduit pas l'expression faciale du personnage ou qu'on ne peut deviner à partir du contexte.**

Chansons

Les sous-titres doivent reproduire les paroles de toutes chansons mot à mot, lorsque la chanson est en langue française. **Lorsqu' s'agit d'une chanson** en langue étrangère, les sous-titres doivent indiquer entre parenthèses la langue de la chanson.

Silence

Normalement, l'absence de sous-titres suffit pour indiquer un silence ou une pause. Il faudrait n'utiliser les descriptions que lorsqu'il est nécessaire d'indiquer que le sous-titrage continue. Par exemple : (sans paroles).

Nombres

Observer la règle courante selon laquelle les nombres entiers jusqu'à dix inclusivement s'écrivent en toutes lettres. Écrire les autres nombres entiers en chiffres, sauf lorsqu'une phrase renferme une série de nombres dont certains sont inférieurs et d'autres, supérieurs à dix. Dans ce cas, les écrire tous en chiffres.

Employer des chiffres pour indiquer l'âge d'une personne, un modèle ou une marque d'automobile ou d'avion, une cote, une date, une dimension, une fraction, une taille, le numéro d'une route, une somme d'argent, une abréviation numérique, une page, la normale ou une valeur nominale, les proportions d'une recette, un relevé à l'échelle Richter, un pointage, une vitesse, les projets de loi ou articles de loi, la température, l'heure, le calibre d'une arme, un poids et une mesure de longueur.

Nombre en chiffres romains

Se servir de chiffres romains pour désigner les guerres mondiales, les Jeux olympiques, les monarques, les papes, les dynasties et les noms de produit, s'il y a lieu.

Pourcentage

Indiquer les pourcentages au moyen de chiffres et du symbole :

10%

99,9%

Numéro de téléphone

Dans les numéros de téléphone, séparer les groupes de chiffres, mais non les chiffres mêmes, par des tirets :

1 800 123 1234

9-1-1

Joual, jurons et grossièretés

1. Si le juron ou la grossièreté est audible, l'inclure dans les sous-titres.
2. Ne pas remplacer le juron ou la grossièreté par un euphémisme.

- 3. Respecter la saveur du texte de l'émission. Par exemple :** une pièce de Tremblay. Il est toutefois recommandé de remplacer des tournures de phrases incompréhensibles pour les Sourds, par exemple : « chus », « ben », « pis », « tsé » par des expressions mieux adaptées à leur compréhension comme **j'suis, bien, puis et t'sais**.
- 4. Écrire le juron ou la grossièreté comme on l'entend.**
- 5. Inscrire « bip » lorsque l'expression est censurée.**

Principes du sous-titrage en « pop-on »

En plus des principes généraux déjà énoncés, les particularités suivantes s'appliquent au sous-titres en « pop-on ».

Synchronisation des « pop-on »

Il faudrait tout faire pour harmoniser l'affichage des sous-titres en « pop-on » avec les changements de plan. L'apparition et la suppression de chaque « pop-on » devraient coïncider avec la première image de chaque plan, afin que les sous-titres et le montage vidéo soient en synchronisme.

Par exemple :

1. Un plan commence. Même si le personnage ne parle pas tout de suite, le sous-titre devrait profiter du décalage et démarrer les sous-titres **reproduisant ce qu'il dit dès le premier balayage, c'est-à-dire, la première image du plan, avant qu'il ouvre la bouche.**
2. Si un personnage arrête de parler juste avant un changement de plan, le sous-titre devrait laisser le dernier sous-titre à l'écran **jusqu'à la première image du plan suivant.**
3. **Lorsqu'un personnage parle sans arrêt pendant une succession rapide de plusieurs plans, le sous-titre peut, s'il y a lieu, laisser un sous-titre particulier à l'écran pendant plusieurs plans, dans la mesure où il fait coïncider son apparition et sa suppression avec la première image après un changement.**
4. **Quand le changement de plan n'est pas clairement défini, qu'il s'agit plutôt d'une transition lente se présentant comme un fondu enchaîné ou un volet, par exemple, il faudrait faire coïncider le changement de sous-titre avec le début de la transition. C'est ce qui est le plus efficace.** Toutefois, un volet ou un fondu enchaîné prolongé peut comporter plusieurs images qui se recouvrent, de sorte que le point de changement peut varier selon la durée nécessaire pour assurer un **temps d'affichage** convenable.

Exceptions

1. **Si c'est absolument nécessaire – par exemple, quand les plans sont très longs –, les sous-titres peuvent commencer et se terminer n'importe quand, dans la mesure où on ménage un temps d'affichage suffisant.**
2. On pourra, dans de rares cas, commencer ou supprimer un sous-titre à un **autre moment qu'à un changement de plan si c'est la seule façon de le structurer correctement et d'assurer un temps d'affichage convenable.**

Temps d'affichage

Les sous-titres travaillant en différé devraient se reporter aux balises suivantes pour l'affichage des sous-titres « pop-on » :

- Prévoir un minimum de 1,5 seconde **jusqu'à un maximum** de 32 caractères.
- Prévoir un minimum de 2 **secondes d'affichage pour les 32 caractères précédant immédiatement l'effacement ou le déplacement des sous-titres.**
- **N'afficher aucun sous-titre** pendant moins de 1,5 seconde.
- Ne pas dépasser 5 secondes par tranche de 32 caractères.

Si le dialogue est particulièrement lent et comporte de longues pauses ou si les plans durent très longtemps, le sous-titreur peut synchroniser les sous-titres avec les paroles mêmes et marquer les pauses par des blancs, en **insérant des points de suspension s'il y a lieu.**

Débit très rapide

Les sous-titres devraient, autant que possible, reproduire mot à mot ce qui **est dit. Il ne faudrait comprimer les propos des personnes à l'écran qu'en** dernier ressort, lorsque des restrictions techniques ou des contraintes de **temps et d'espace empêchent de reproduire tous les mots dits en maintenant un temps d'affichage convenable.** Les sous-titreurs doivent user de beaucoup de **discernement lorsqu'ils compriment les propos d'un locuteur et devraient,** dans ce cas, observer les règles suivantes :

- Toujours essayer de présenter ce qui est dit mot à mot.
- Toujours éviter de reformuler. Supprimer plutôt les mots inutiles.
- Toujours reproduire la complexité et le sens de toutes les paroles ou de tous les bruits évidents.¹
- **Ne jamais adapter un passage d'un texte religieux ou d'une œuvre littéraire ou musicale ni une citation directe.**

Dans le but **d'assurer que les sous-titres** « pop-on » se lisent aisément, bien **qu'aucune étude scientifique le démontre,** le débit ne devrait pas excéder une moyenne de 180 mots par minute pour les émissions préenregistrées. Cela correspond à un rythme de lecture acceptable pour la plupart des adultes. Les balises indiquées ci-dessus permettent le maintien de ce rythme.

Locuteur plus difficilement repérable

Lorsqu'on ne voit pas automatiquement qui parle, que les personnages se déplacent, que leur visage est indistinct, que le débit est très rapide ou que la personne se trouve hors champ, il faut désigner entre parenthèses le locuteur sur une ligne distincte.

Sous-titres multiples

Il est possible d'afficher deux sous-titres distincts que si la conversation se déroule très rapidement.

Principes du sous-titrage déroulant en différé

Apparence

Les sous-titres déroulants, produits en différé, défilent généralement par bloc de trois lignes au bas et à gauche de l'écran et sont alignés à gauche. Toutefois, s'il y a continuellement des fenêtres ou des graphiques à cet endroit, on peut faire dérouler deux lignes de texte au-dessus de ceux-ci ou au haut de l'écran. Il faut éviter de masquer les yeux des personnes quand on place les sous-titres au haut de l'écran. On peut aussi faire défiler les sous-titres sur deux lignes, n'importe où à l'écran, quand c'est nécessaire pour éviter de cacher un élément visuel essentiel.

S'il faut déplacer les sous-titres déroulants, on doit prendre soin de le faire à la fin d'une tranche et de laisser la dernière ligne de sous-titre de la tranche à l'écran assez longtemps avant d'effectuer le déplacement.

En sous-titrage déroulant, il faut passer à une autre ligne tout changement de locuteur et pour tout changement de locuteur. Chaque ligne comportant 32 caractères, on enchaîne au besoin sur la ligne suivante.

L'intervention d'un nouveau locuteur est indiquée par l'insertion du nom du locuteur entre des guillemets français lorsqu'on le connaît et que le téléspectateur peut avoir de la difficulté à déterminer qui parle.

Lorsqu'il y a un reportage ou une entrevue avec une personne de langue étrangère, incluant une traduction en superposition de la voix, il faut indiquer (TRADUCTION) ou (Traduit du Russe) ou encore (voix de l'interprète)

Temps d'affichage

Les sous-titreurs travaillant en différé devraient se reporter aux balises suivantes pour l'affichage des sous-titres déroulant :

- Prévoir un minimum d'une (1) seconde pour chaque tranche de 32 caractères.
- Prévoir un minimum de 2 secondes d'affichage pour les 32 caractères précédant immédiatement l'effacement ou le déplacement des sous-titres.
- N'afficher aucun sous-titre pendant moins de 30 images.
- Ne pas dépasser 5 secondes par tranche de 32 caractères.

Musique et bruit

À ceci près qu'elles défilent vers le haut, les descriptions d'œuvres musicales insérées dans les sous-titres déroulants obéissent aux mêmes règles de subdivision que lorsqu'elles sont comprises dans des sous-titres en phylactères. Notes au début et à la fin de la strophe.

Principes du sous-titrage en temps réel

Adaptation

Le sous-titreur peut devoir faire des adaptations quand certains noms **ou certaines expressions ne figurent pas dans le dictionnaire qu'il s'est constitué. Il peut également devoir adapter le texte dans le cas d'une émission où le débit du locuteur est très rapide**

Émission de sport

Les retransmissions sportives peuvent être les émissions les plus difficiles à sous-titrer, parce que le commentaire est souvent trop rapide pour être transcrit mot à mot.

Pour les sports très rapides, comme le hockey et le football, le sous-titreur peut décider de ne pas sous-titrer tout le commentaire, puisque **l'image décrit bien le déroulement de l'action, ce qui suffit à la** compréhension du téléspectateur malentendant. Toutefois, il doit faire **très attention lorsqu'il procède de cette façon. Il ne** peut supprimer le commentaire arbitrairement durant tout le jeu. Il doit reproduire les analyses et les décisions des arbitres et, souvent, il lui faut inclure une partie du commentaire pour en donner le contexte et assurer la continuité des sous-titres. Avant tout, le sous-titreur **doit s'assurer que le téléspectateur n'est privé d'aucun renseignement important compris** dans le commentaire et les analyses.

La position des sous-titres **à l'écran à différents moments d'une partie ou d'une rencontre doit aussi** être choisie avec soin. Ce choix doit être cohérent afin que le téléspectateur puisse prévoir où les sous-titres apparaîtront selon le type de jeu ou de séquence en cours.

Il faut placer les sous-titres de manière à ne pas gêner la présentation du jeu ni des graphismes et fenêtres. Il faut aussi faire attention de ne pas déplacer les sous-titres **pendant leur défilement à l'écran. La** dernière ligne de sous-titre précédant un déplacement doit demeurer à **l'écran pendant 2** secondes.
